



## ***La lettre de la sénatrice***

*Mercredi 7 juin 2023  
Lettre d'information bimensuelle n°46*

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Alors que les premiers décrets relatifs à la réforme des retraites sont sortis, la mobilisation contre ce projet de Loi décalant l'âge de départ à la retraite à 64 ans perdure. La décision de la Présidente de l'Assemblée Nationale de déclarer irrecevable la proposition d'abrogation de ce texte déposée par le groupe LIOT porte un coup rude aux droits des parlementaires.

Ce refus du débat au Parlement est dangereux pour l'avenir de notre Démocratie. Il provoque le ressentiment, attise la colère, loin de l'apaisement souhaité, et interroge les fondements démocratiques de notre République.

En visite récente en Dordogne, la Secrétaire d'État Sonia BACKES a été conviée à la Sous-Préfecture de SARLAT à une rencontre avec les élus pour débattre de la recrudescence des incivilités et l'inquiétante multiplication des agressions envers les élus locaux, et plus particulièrement les maires.

Enfin je vous invite, si vous ne l'avez déjà fait, à répondre à la **consultation lancée par le Sénat pour connaître vos aspirations et préparer la ruralité de demain**. Au carrefour des problématiques sociales et environnementales, premiers témoins des conséquences d'une politique d'austérité budgétaire pour les collectivités, nous savons que vous ne manquez pas d'idées pour faire bouger les lignes.

Je reste à votre disposition et vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

**Marie-Claude VARAILLAS**



### Compétitivité de la "Ferme France" : l'avenir de l'Agriculture en débat

*Cette proposition de loi adoptée par la majorité sénatoriale a fait l'objet d'un vote défavorable de la part de l'ensemble des sénateurs de gauche du Sénat.*

Ce texte aura néanmoins eu une vertu : parler de la France rurale, celle des paysannes et des paysans qui se sentent trop ignorés alors qu'ils remplissent une mission d'intérêt général et qu'ils sont seuls face à la transition climatique.

**Nous ne devons pas opposer l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique.** Néanmoins, nous devons sortir du schéma de l'agrobusiness pour aller vers des systèmes de production plus économes et autonomes qui prennent en compte les enjeux sociaux et environnementaux.

Favoriser une intensification et une spécialisation des exploitations générant un niveau élevé de mécanisation, une forte consommation d'énergie et d'intrants et un endettement croissant des agriculteurs, ne facilitent pas la transmission des exploitations.

**Il faut que l'agriculture s'empare des enjeux du développement durable car elle a un rôle crucial à jouer face aux défis démographiques et climatiques.**

Les agriculteurs sont les premiers à en pâtir. Difficile d'oublier les tempêtes de grêle qui ont frappé cette année nos départements. Et la vague de froid d'avril 2021 qui a condamné les récoltes, n'épargnant pas nos vignobles du Bergeracois.

**La compétitivité ne saurait se résumer à une question de volume et de prix.** Ce n'est pas le manque de compétitivité qui tue notre agriculture mais la guerre des prix, la financiarisation du monde agricole et la course effrénée aux meilleurs rendements.

[Lire la suite](#)

## Projet de loi "Industrie verte" : audition du Ministre de l'Economie et Ministre délégué chargé de l'industrie

*Mercredi 31 Mai, j'ai auditionné, avec mes collègues des affaires économiques et ceux de l'aménagement du territoire, les ministres LE MAIRE et LESCURE sur le projet de loi « Industrie Verte » proposé par le gouvernement.*

L'industrie revient au cœur du débat public et le contexte de ces dernières années n'y est pas étranger. La Covid 19 a cruellement mis en exergue notre dépendance aux importations pour le matériel médical et de santé, et l'invasion de l'Ukraine par la Russie nous a rappelé que nos approvisionnements en énergie, en l'occurrence le gaz, dépendent en partie d'autres pays.

Ce texte s'inscrit à la fois dans la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre en matière d'industrie mais aussi de réondre à la réindustrialisation du pays.

Le gouvernement propose entre autres l'ouverture d'un crédit d'impôt en direction des porteurs de projets à hauteur de 500 millions d'euros par an sur les 4 prochaines années et sur 5 secteurs stratégiques : les pompes à chaleur, l'éolien, le photovoltaïque, l'hydrogène vert et les batteries électriques.

Les mesures prévoient des prêts et subventions aux entreprises ainsi que la simplification des autorisations administratives pour les installations d'usines.

Les projets les plus importants pourraient être déclarés par décret d'intérêt public majeur et à cet égard, par la voix de l'AMF, les élus ont fait connaître leur exigence d'avoir à donner leur avis sur les implantations prévues ce qui, selon le Ministre serait prévu dans le cadre d'un amendement au projet de Loi.

**Enfin, aux dires du Ministre, et nous en acceptons l'augure, ces projets seraient exclus de l'application du ZAN.**

Les 15 000 hectares nécessaires à la réalisation de ces projets seront essentiellement implantés sur des friches et à cet égard, **j'ai, avec mon groupe en son temps, dénoncé les moyens alloués à la réhabilitation des friches industrielles dont le coût est actuellement trop largement supporté par les collectivités.**

Ce projet de Loi sera débattu au Sénat le 20 juin.



## Soutien aux éleveurs bovins

*Dans un rapport publié le lundi 22 mai 2023, la Cour des comptes préconise à la France de réduire son cheptel bovin pour tenir ses engagements climatiques.*

On prend le problème par le petit bout de la lorgnette. Ce n'est malheureusement pas la première tentative de la Cour des Comptes de s'attaquer à l'élevage bovin sans distinction mais c'est méconnaître profondément nos territoires ruraux et le rôle des nos éleveurs qui subissent déjà de nombreuses injustices et sont également victimes du dérèglement climatique.

**Plutôt que de stigmatiser une activité en proposant comme unique solution d'augmenter les crédits à la reconversion, l'élevage bovin doit être accompagné dans la grave crise qu'il traverse.** Cela passe par un vaste plan de soutien à l'élevage au sein d'exploitations familiales et à taille humaine. Nous devons également sécuriser le revenu des productions par un encadrement des marges de la grande distribution et supprimer tout accord de libre échange sur la viande bovine. Nous devons enfin encourager l'approvisionnement de la restauration collective en produits issus de l'élevage local et durable en maintenant des abattoirs de proximité, ateliers de découpe et cuisines centrales dans le giron des collectivités.

**Autant de pistes pour faire de nos éleveurs les garants d'une alimentation suffisante, saine, équilibrée et les acteurs clés de la souveraineté alimentaire.**

[Lire la suite](#)

## Avenir du fret ferroviaire : demande d'ouverture d'une mission d'information sénatoriale

*Suite à l'ouverture d'une procédure par la Commission européenne contre la France, contestant la légalité de subventions versées par l'Etat à Fret SNCF, l'entreprise est menacée de démantèlement.*

Face à ces accusations de distorsions de concurrence, le gouvernement a entrepris une médiation avec la Commission européenne afin de ne pas avoir à rembourser le montant de la dette de 5,3 milliards d'euros. Le plan élaboré avec Bruxelles prévoit la liquidation de la SAS Fret SNCF et la création d'une société de droit privé ouverte à la privatisation, la suppression de 500 emplois, la cession de plus de 50 locomotives à des opérateurs privés et l'interdiction pour la SNCF de se positionner sur les marchés cédés à la concurrence pendant 10 ans.

Malgré cette attaque en règle du fret ferroviaire qui affiche des résultats positifs depuis deux années consécutives, l'Union européenne prévoit dans son "Pacte vert" la réduction de 55 % de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et le doublement du trafic ferroviaire de marchandises à l'horizon 2050.

C'est pourquoi j'ai sollicité la semaine passée, en qualité de vice-présidente de la Commission aménagement du territoire et du développement durable, avec mon collègue Gérard LAHELLEC, l'ouverture d'une mission d'information sénatoriale.

**Quelques jours plus tard, une commission d'enquête sur le fret ferroviaire a été ouverte à l'Assemblée nationale à l'initiative du groupe Gauche démocrate et républicaine (GDR). Le Parlement pourra donc exercer ses missions de contrôle sur le développement du fret, ce mode de transport historique et essentiel pour atteindre nos objectifs climatiques.**





Paris, 25 mai 2023

Monsieur Jean-François LONGEOT  
Président de la Commission  
de l'aménagement du territoire  
et du développement durable  
du Sénat

Monsieur le Président,

Suite à un recours engagé par la commission européenne contestant la légalité des subventions versées par L'État à Fret SNCF, le gouvernement a rendu publique la décision qu'il envisage de prendre pour se conformer à cette décision. Ce plan prévoit notamment une liquidation de SAS Fret SNCF, l'abandon de 30% du trafic, la suppression de 500 emplois de cheminots, la cession de 53 locomotives... Tout cela devant être mis en œuvre d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

De plus, l'option retenue par le gouvernement avec l'abandon de 30 % de l'activité ne constitue pas une garantie de reprise par un éventuel opérateur ferroviaire, ce qui aurait pour effet de générer des reports supplémentaires du trafic vers le transport routier.

Ce nouveau coup porté au fret éloigne un peu plus l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en totale contradiction avec le paquet législatif «fit for 55» de l'Union européenne.

La responsabilité de l'État français est engagée dans cette situation car s'il avait choisi d'afficher publiquement son engagement financier en faveur du fret ferroviaire plutôt que de se contenter d'approches au «coup par coup», le recours engagé par les instances Européennes n'aurait pas été recevable.

Le Fret Ferroviaire a besoin d'une entreprise de mission pour se développer. Nous savons que le marché ne répondra pas spontanément aux besoins environnementaux et d'aménagement des territoires. Fret SNCF doit donc être considéré comme une entreprise de mission d'utilité publique. C'était d'ailleurs le sens de la résolution que nous avons présentée en séance publique, en décembre dernier, pour le développement du transport ferroviaire, et que notre assemblée avait adopté avec votre soutien.

Au regard de la gravité de cette situation, nous souhaitons vous solliciter pour vous demander officiellement l'ouverture d'une mission d'information sur la situation de Fret SNCF afin que le Sénat s'empare de ce sujet.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement en la matière, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Palais du Luxembourg – 15, rue Vaugirard – 75291 Paris Cedex 06  
Tél. 01 42 34 21 24

MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS  
SÉNATRICE  
DE DORDOGNE

GERARD LAHELLEC  
SÉNATEUR DES  
COTES D'ARMOR

MEMBRES DU GROUPE  
COMMUNISTE REPUBLICAIN  
CITOYEN ET ECOLOGISTE  
DU SÉNAT

MEMBRES DE LA  
COMMISSION DE  
L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET  
DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE



Audition du directeur général de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

*Mercredi 24 mai, la commission développement durable auditionnait Olivier THIBAUT, candidat proposé par le président de la République aux fonctions de directeur général de l'Office français de la biodiversité.*

Sous tutelle du ministère de l'Agriculture et du ministère de la Transition écologique, l'OFB est notamment chargé de la police de l'environnement ainsi que de la gestion et de la restauration des espaces protégés.

**J'ai interrogé le candidat sur sa position au sujet des moyens accordés à la recherche de produits alternatifs aux pesticides.**

En effet, de nombreuses études scientifiques démontrent que pour garantir la qualité de nos eaux et les populations de pollinisateurs, nous devons conduire des politiques ambitieuses de réduction des pesticides. **J'ai rappelé que cette transition ne peut se faire sans accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de mesures alternatives leur garantissant un revenu décent.**

[Lire la vidéo de mon intervention](#)

## **AVENIR DU MAIRE ET DE LA COMMUNE** **Participez à la consultation**

*En janvier dernier, la mission d'information sénatoriale sur "l'avenir de la commune et du maire" a été constituée afin de dresser un bilan des difficultés auxquelles sont confrontés les maires.*

L'objectif est d'identifier les solutions qui se profilent à horizon 2030 afin garantir aux communes et aux maires un avenir conforme à ce qu'attendent les élus et les citoyens.

**Les maires, présidents d'intercommunalité, conseillers municipaux et conseillers communautaires sont donc invités à faire part de leur témoignage sur l'exercice de leur mandat, de leurs difficultés et satisfactions ainsi que leurs point de vue et suggestions pour l'avenir.**

[Participer à la consultation](#)

## **Courrier au Ministre de la Santé et de la Prévention - "Régulation des urgences, quel bilan ?"**



Monsieur François BRAUN  
Ministre

Ministère de la Santé et de la Prévention  
14, Avenue Duquesne  
75007 PARIS

Perigueux, le 31 mai 2023

Monsieur le ministre,

MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE  
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU  
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE  
CANTON ISLE MANOIRE

Le Département de la Dordogne est, comme beaucoup de départements, durement touché par le manque de médecins. Il détient le triste record de la plus faible densité professionnelle de la Nouvelle-Aquitaine pour l'exercice de la médecine générale, avec environ 8 médecins généralistes pour 10 000 habitants, et n'est pas mieux doté en médecins spécialisés.

À ces difficultés, s'ajoute la fermeture de l'accès au public aux services des urgences de nuit de tous les hôpitaux publics du département et de la clinique privée Francheville jusqu'au 30 septembre 2023.

Cette situation suscite l'inquiétude des périgourdiens, dont un certain nombre n'a plus de médecin généraliste, et demande une organisation complexe pour le déploiement des assistants de régulation médicale et les médecins régulateurs, chargés d'orienter rapidement les patients qui appellent le 15. Cela est d'autant plus inquiétant que la Dordogne accueille plusieurs millions de touristes pendant la saison estivale, accentuant un peu plus encore la tension sur les assistants de régulation du SAMU ainsi que sur le service des urgences.

Bien qu'il ait été annoncé comme temporaire par le Gouvernement, le système de régulation des urgences a été déployé à de multiples reprises depuis plusieurs mois en Dordogne et continue de l'être aujourd'hui. Cependant, aucun bilan ne semble avoir été publié à ce jour pour évaluer l'efficacité ainsi que les conséquences, tant pour les patients que pour le personnel soignant. Or, si le principe du service public de la santé est d'être ouvert à toutes et tous sans condition et sans discontinuité, la régulation contrainte par la pénurie de médecins entrave ces fondements universels sur lesquels repose notre système de santé.

Aussi, je souhaiterais qu'un bilan de la mise en place de la régulation des urgences puisse être effectué dans le département de la Dordogne afin d'évaluer son efficacité et répondre au mieux aux défis de l'égalité territoriale dans l'accès aux soins.

Restant à votre disposition pour tout échange éventuel, je vous prie de recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Marie-Claude VARAILLAS

\* ESPACE LOUIS ARAGON \*, 1 PLACE DU 8 MAI 1945 - 24000 PERIGUEUX  
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

mc.varaillass@senat.fr - 06 33 36 06 85

**Courrier au Ministre du Travail - "Réforme des retraites: les emplois TUC doivent pouvoir entrer dans le dispositif des carrières longues"**



Olivier DUSSOPT  
Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

Hôtel du Châtelet  
127, rue de Grenelle  
75007 Paris

MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE  
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE  
MEMBRE DE LA DELEGATION AU  
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE  
CANTON ISLE MANOIRE

Monsieur le Ministre,

J'ai été récemment alertée sur la situation des personnes recrutées en emploi aidé sous la forme de travaux d'utilité collective (TUC), à l'heure du calcul de leur retraite.

Entre 1984 et 1990, l'État a développé des emplois aidés dans le secteur non marchand sous la forme de travaux d'utilité collective (TUC) destinés aux jeunes. Les TUC étaient proposés par des organismes à but non lucratif ou par des personnes morales, chargés d'une mission d'utilité publique afin de répondre à des besoins collectifs non satisfaits. C'est ainsi que plus d'un million de jeunes de 16 à 25 ans ont bénéficié du dispositif pour favoriser leur insertion professionnelle.

Au moment de faire valoir leurs droits à la retraite, nombre d'entre eux ont découvert que leur emploi TUC ne pouvait être pris en compte dans le calcul de la retraite car soumis au régime des stages de la formation professionnelle, relevant du livre IV du code du travail alors en vigueur. Cette incapacité légale à valider des droits à la retraite est une injustice contre laquelle les « tucistes » se mobilisent depuis de nombreuses années.

L'évolution législative inscrite dans la réforme des retraites, qui allonge de 62 à 64 ans l'âge légal de départ à la retraite, revient pour partie sur cette injustice et prévoit qu'un décret permette d'attribuer un trimestre par tranche de 50 jours de stage pour TUC, les stages pratiqués en entreprise du plan Barre (1977-1988), les stages « jeunes volontaires » (1982-1987), les stages d'initiation à la vie professionnelle (1985-1992) et les programmes d'insertion locale (1987-1990) ».

À compter du 1er septembre 2023, la réforme modifie également les conditions de départ à la retraite anticipée pour carrière longue et étend le dispositif aux personnes ayant commencé à travailler avant 21 ans.

Aussi, j'attire votre attention sur le fait, s'il devait être publié, le décret d'application permette l'accès au dispositif de carrières longues pour les emplois TUC ainsi qu'une certaine souplesse dans le processus déclaratif au moment de faire valoir ses droits à la retraite, afin de garantir un large accueil des justificatifs à fournir par les personnes concernées.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Marie-Claude VARAILLAS

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 - 24000 PERIGUEUX  
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85

## J'interroge le Gouvernement

- La lutte contre le frelon asiatique : [retrouvez ma question ici](#)
- Crise d'attractivité du métier d'enseignant : [retrouvez ma question ici](#)

Retrouvez toutes mes questions et les réponses du  
Gouvernement : [ici](#).





### Déplacement Saint-Martial d'Artenset

*À l'invitation de son maire Dominique LECONTE, je suis allée à Saint-Martial d'Artenset le 2 juin dernier pour échanger sur les projets communaux.*

Nous nous sommes rendus sur le site des anciennes Menuiseries Grégoire qui va être converti en zone industrielle puisque 4 entreprises, pour le moment, doivent s'y installer, occupant les trois quarts des cinq hectares de bâtiment. Un résultat rapide et exemplaire, fruit du gros travail mené main dans la main par le mandataire de justice, la commune, l'État et les collectivités.

**Cette visite vient alimenter mes travaux préparatoires à l'examen du projet de loi "Industrie Verte" pour que priorité soit donnée aux projets vertueux sur des espaces laissés en friche.**



### Visite de Sonia Backès

*Jeudi 25 mai, Sonia Backès, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, chargée de la citoyenneté était en Dordogne.*

Quelques semaines après l'agression du maire de Saint-Brévin-les-Pins, elle a pu échanger avec des élus du Sarladais de la

recrudescence des incivilités et l'inquiétante multiplication des agressions envers les élus locaux et plus particulièrement les maires.

**Les témoignages convergent vers la nécessité d'être mieux écoutés et associés aux décisions publiques mais également protégés par un statut de l' élu.** Tous ont rappelé qu'être maire en ruralité demande d'être sur tous les fronts et qu'ils sont aux premières loges des difficultés du pays. Le ZAN, le recul des services publics dans les territoires, la désertification médicale illustrent combien le monde rural n'est pas épargné ces dernières années par les crises sanitaires et économique successives dans un contexte budgétaire tendu.



### Journée nationale de la Résistance : les 80 ans du CNR

*Le 27 mai, j'étais présente à Boulazac Isle Manoire en présence d'élus, des associations d'anciens combattants et des Boulazacois afin de commémorer le 80e anniversaire du Conseil National de la Résistance.*

Le 27 mai 1943, avait lieu la première réunion du CNR à Paris, sous l'égide de Jean Moulin, afin d'unifier et de coordonner les mouvements de la Résistance. Le CNR donna lieu au programme d'action des Jours Heureux, insufflant les valeurs de tolérance, de solidarité et de justice.

Nous gardons en mémoire ces grandes dates fondatrices de notre histoire.



### Inauguration du Parc Raymonde et Roger Gorce à Boulazac

*Ce même jour, je me rendais à l'inauguration du parc de la Cité Bel-Air, nommé à cette occasion "Parc Raymonde et Roger Gorce", en l'honneur de ce couple qui a longtemps habité le quartier et qui figurait parmi les figures politiques du département.*

Raymonde y était institutrice, quant à Roger, il fut élu municipal, départemental et régional, mais aussi secrétaire départemental de la CGT puis secrétaire départemental du PCF.

Ce fut un moment convivial, de partage de la vie et du parcours de Raymonde et de Roger Gorce, qui s'est clôt le soir par la projection du film "Les Petites Victoires" de Mélanie Auffret.



### Hommage au

## Visite des lycéens de Pré de Cordy

Mercredi dernier, une délégation d'élèves du lycée Pré de Cordy de Sarlat accompagnée de leurs professeurs a visité le Palais du Luxembourg.

Leur visite, réalisée dans le cadre de leur enseignement de spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), a été l'occasion de découvrir l'histoire du Sénat et d'approfondir leur connaissance du fonctionnement des institutions de la Ve République.

## résistant André Boissière

Présente le 26 mai à l'école André Boissière, avec les élus et les associations d'anciens combattants, à la veille du 80e anniversaire du Conseil National de la Résistance pour rendre hommage à cet enseignant arrêté dans sa classe le 18 mai 1943 et fusillé le 2 octobre de la même année, au Mont Valérien.

Un émouvant texte en hommage à André Boissière a été lu par les élèves de l'école qui ont également chanté le Chant des partisans et La Marseillaise.

Le combat d'André Boissière a allumé la flamme de l'espoir, de la liberté et de la justice. Il nous appartient avec les générations futures de faire perdurer ce devoir de mémoire.

## Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE:

[Proposition de résolution en application de l'article 73 quinquies du Règlement, invitant le Gouvernement à agir au niveau européen et international pour appuyer la relance du processus de paix et de réconciliation entamée par l'accord de paix pour l'Irlande du Nord : \[ici\]\(#\)](#)

[Lire l'intégralité des propositions de loi 2022/2023 du groupe](#)

Marie-Claude Varailles  
Espace Aragon  
1 Pl. du 08 Mai 1945  
24000 Périgueux  
[mc.varailles@senat.fr](mailto:mc.varailles@senat.fr)  
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

